

GENÈSE

Le projet portant création d'une chaîne de la Méditerranée résulte d'une longue prise de conscience à laquelle la Copeam a été régulièrement associée. Elle est marquée d'étapes qui méritent d'être rappelées :

Novembre 1995 : Déclaration de Barcelone

Le Partenariat EUROMED renforce la détermination des acteurs de l'audiovisuel.

1996 : Fondation de la Copeam

La Copeam voit le jour au Caire. Elle compte 63 membres fondateurs. Elle a pour objet de réunir les acteurs audiovisuels et culturels méditerranéens.

Janvier 1997 : Une chaîne euro-méditerranéenne

La Copeam lance une étude de faisabilité pour une télévision multiculturelle et multilingue euro-méditerranéenne : EUROMED TV.

Avril 1997 : lancement des études

La Conférence de Malte confirme l'audiovisuel comme secteur prioritaire de l'action commune en Méditerranée. Un comité stratégique et un groupe d'experts sont créés pour réaliser une étude de pré-faisabilité d'une chaîne euro-méditerranéenne.

Avril 1998 : Conférence de la COPEAM tenue à Tunis

Adoption du principe de création d'une chaîne de télévision méditerranéenne.

1998/1999 : Réalisation de l'étude de faisabilité d'EUROMED TV

L'appel à propositions lancé par la Communauté européenne permet la réalisation de l'étude de faisabilité.

Mars 1999 : Présentation de l'étude

Le projet de la télévision est officiellement présenté : une chaîne multiculturelle et multilingue pour la promotion du dialogue, de la connaissance mutuelle et du savoir partagé.

2001-2005 : Evolution du projet

Ralentissement du Processus de Barcelone et de la coopération euro-méditerranéenne. C'est dans ce contexte que la Copeam - lors de la 8^{ème} Conférence, relance l'idée de création d'une télévision euro-méditerranéenne. France Télévisions (France), la RAI (Italie), 2M (Maroc), ENTV (Algérie), ERTT (Tunisie) et TVE (Espagne) initient un guide électronique de programmes à vocation méditerranéenne par satellite et sur Internet : TERRAMED.

2006-2008 : Mise en œuvre de Terramed

La Copeam lance la phase pilote de Terramed.

Juillet 2008 : Déclaration de Paris

La déclaration de Paris confirme le rôle des médias dans la construction de l'Union pour la Méditerranée (UPM).

Avril/mai 2009 : Conférence du Caire

La Copeam adopte une résolution portant sur 10 projets emblématiques pour structurer le paysage audiovisuel méditerranéen dont la création d'une chaîne culturelle de la Méditerranée. En mai, la phase pilote de Terramed est engagée. Elle diffuse par satellite des programmes à caractère méditerranéen produits par des télévisions publiques.

Septembre 2009 : Bruxelles

Les dix projets de la Copeam sont présentés aux Ambassadeurs près de l'UPM à Bruxelles.

Janvier 2010. La Chaîne de la Méditerranée

Présentation devant les Ambassadeurs près de l'UPM d'une étude de pré-faisabilité d'une chaîne de télévision méditerranéenne.

